

# L'ÉVÉNEMENT

## JOURNAL QUOTIDIEN

ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE: S. MARCOTTE

RÉDACTEUR-EN-CHEF: HECTOR FABRE

### Prix de l'Abonnement

Édition quotidienne, par an..... \$3.00  
 Édition hebdomadaire, par an..... 1.00  
*Invariablement payable d'avance.*  
 On peut aussi s'abonner pour six mois  
 ou pour trois mois.

### Prix des Annonces

Six lignes, première insertion..... \$0.50  
 Chaque insertion subséquente..... 0.12  
 Chaque ligne en sus, première ins. 0.08  
 Chaque ins. subséquente, p. ligne.. 0.04

FEUILLETON DE L'ÉVÉNEMENT  
DU 27 JANVIER 1882.

## LA FILLE MAUDITE

PREMIÈRE PARTIE.

### LE CRIME D'UN AUTRE.

VII

SUR LA ROUTE.

Jean Renaud n'était pas peureux. Aucun bruit dans la nuit ne pouvait le faire trembler. Plus d'une fois il avait entendu les glapissements de joie des chacals autour d'un cheval mort ou déterrés le cadavre d'un Bédouin, le grognement des hyènes au regard féroce et louche, et les rugissements terribles du lion dans les gorges de l'Atlas. Dans maintes circonstances, bravant le danger, il avait jeté un défi à la mort. Certes, il eût été difficile de trouver sur les deux rives de la Saône un cœur plus solide, une âme mieux trempée.

Il regarda autour de lui, et, à quelques pas, il vit un homme replié sur lui-même, qui semblait faire des efforts suprêmes pour se relever. Il courut à lui, se mit à genoux, le souleva en le prenant sous les bras, et parvint à le mettre sur son séant.

Le blessé respira avec force, puis sa tête retomba lourdement sur la poitrine de Jean Renaud. Le tueur de loups s'aperçut alors que les vêtements de l'inconnu étaient couverts de sang. Il ne put s'empêcher de frissonner.

Le malheureux qu'il voulait secourir tremblait; il sentait les palpitations de sa chair, il entendait à peine sa respiration courte, oppressée, qui ressemblait à un râle étouffé.

Tout près il y avait un tas de pierres amassées pour le service de la voie. Il le traîna jusque-là. Avec une large pierre il lui fit une espèce d'oreiller.

Au bout d'un instant, le blessé ouvrit ses yeux brillants de fièvre, qui s'arrêtèrent sur Jean Renaud avec une fixité effrayante.

—Merci, merci, murmura-t-il d'une voix faible.

—Pouvez-vous m'entendre? demanda le tueur de loups.

Le blessé répondit par un mouvement de tête.

—Alors, dites-moi qui vous êtes, dites-moi ce qui vous est arrivé.

L'inconnu mit la main sur sa poitrine.

—Coup de fusil, prononça-t-il d'une voix saccadée, là... frappé... une balle.

—Oh! un assassinat! fit soudainement le tueur de loups.

Puis, après avoir jeté un regard rapide autour de lui, il reprit:

—Nous ne sommes pas bien loin de la ferme du Seuilon, j'y cours, je réveillerai tout le monde.

Ces paroles produisirent sur le blessé un effet extraordinaire. Tout son corps tressaillit et sa tête se redressa.

—Non, dit-il avec énergie, et comme s'il eût recouvré ses forces subitement, non, ne vous éloignez pas, je vous en prie... D'ailleurs, à quoi bon?... Tout secours est inutile, dans un instant, je le sens... je serai mort!

—Mais je ne veux pas vous laisser mourir ainsi!

—Vous ne pouvez me sauver, vous dis-je, je suis frappé à mort.

—Par qui? Le savez-vous?

—Non.

—Oh! je le découvrirai, moi, je saurai son nom! exclama Jean Renaud d'un ton menaçant.

—Vous ne découvrirez rien, je veux qu'on n'accuse personne... Dites-moi, comment vous appelez-vous?

—Jean Renaud le tueur de loups.

Le visage de l'inconnu parut s'illuminer.

—Ah! je sais, fit-il, je sais... Jean Renaud, un brave homme, Lucile m'a parlé de vous.

—Lucile! vous connaissez Mlle Mel-

—Oui, mais silence... ne prononcez pas son nom, on pourrait entendre... Elle est bonne, n'est-ce pas? plus encore que belle! Oui, elle m'a parlé de vous, de Geneviève, votre femme, et aussi d'un petit être adoré que vous allez voir... Elle doit être sa marraine... Jean Renaud, aimez-vous sincèrement Lucile?

—Autant que ma femme! répondit-il avec feu.

—Eh bien! au nom de Lucile et de votre femme, Jean Renaud, voulez-vous me rendre un service?

—Un service!

—Oui, un service de la plus haute importance.

—Il suffit que vous invoquiez le nom de Mlle Lucile pour que je n'aie rien à vous refuser.

Le regard du blessé eut un éclair de joie et de reconnaissance.

—Ainsi, reprit-il, vous consentez?

—Que faut-il faire? Je suis à vos ordres.

—Etes-vous allé quelquefois à Saint-Irvin?

—Souvent.

—En ce cas, vous connaissez l'auberge tenue par M. Bertaux?

Parfaitement. On l'appelle l'hôtel des Deux Chiens. Devant l'entrée principale, il y a un grand escalier de pierre, et, de chaque côté de l'escalier, deux énormes chiens, également de pierre, couchés sur le ventre.

—C'est bien cela. Jean Renaud, il faut que vous alliez à Saint-Irvin tout de suite, avant qu'on ait appris ma mort.

—J'irai.

—Quelle heure est-il maintenant?

—Onze heures doivent être sonnées.

Il sera une heure du matin quand vous arriverez à Saint-Irvin; à l'hôtel tout le monde dormira. C'est ce qu'il faut. Je ne veux pas qu'on vous voie, qu'on vous entende. L'auberge a une petite entrée qu'on laisse ouverte toute la nuit.

—Oui, je la connais.

—On pénètre dans une allée qui conduit aux écuries; mais à droite, on trouve un escalier par lequel on arrive au premier étage, au milieu d'un long corridor qui s'étend à droite et à gauche. A gauche se trouvent les greniers; à droite sont les chambres destinées aux voyageurs. Vous comprenez bien, n'est-ce pas?

—Oui, oui, j'entends.

—Ma chambre est la première...

—La première, très bien. Mais je n'ai pas besoin de tous ces renseignements, M. Bertaux sera là.

—Ah! vous ne m'avez pas compris, Jean Renaud, je ne veux pas qu'on vous voie, entendez-vous; cela éveillerait la curiosité, et demain on vous appellerait; vous seriez obligé de parler, et vous devez être muet. Autrement, vous causeriez un malheur épouvantable; c'est assez de ma mort...

Je sens que ma voix s'affaiblit, continua-t-il péniblement; le peu de force qui me reste va s'éteindre, et je ne vous ai pas dit tout encore. Écoutez-moi bien. Avez-vous des allumettes?

—Oui, je suis fumeur.

—C'est bien. Sur la porte de ma chambre il y a le numéro quatre.

Vous l'ouvrirez et vous entrerez... Là, dans cette poche, il y a deux clefs, prenez-les.

Jean Renaud obéit passivement.

—La plus grosse est celle de la porte, poursuivit le blessé, dont la voix baissa encore; l'autre appartient à un petit bureau à deux tiroirs. Vous ouvrirez celui de droite, dans lequel vous trouverez une large enveloppe; dans cette enveloppe il y a divers papiers très importants, qui ne peuvent et ne doivent être lus que par une seule personne: Mlle Lucile, à elle seule, sans témoin.

—Oui, à elle seule.

—Ah! si vous voulez me donner la dernière joie que je peux avoir en ce monde, faites-en le serment, et je vous bénirai.

—Je vous le jure! dit solennellement le paysan.

—Merci, mon ami, merci... Je vous dois la dernière et suprême consolation

Me promettez-vous, me jurez-vous aussi que la mission dont je vous charge et que vous allez accomplir, ainsi que tout ce que je viens de vous dire, restera un secret enseveli au fond de votre cœur?

—Oui.

—Jean Renaud n'oub...

Un hoquet lui coupa la parole. Sa tête retomba en arrière sur la pierre.

Jean Renaud voulut le prendre dans ses bras.

—Non, dit-il en le repoussant doucement, laissez-moi, je suis bien ainsi... Je ne respire déjà plus... mes yeux se voilent... la pensée m'échappe... le froid monte... il arrive au cœur... C'est mon dernier instant...

Sa voix s'était tout à fait éteinte. Mais faisant un dernier et suprême effort, il ajouta:

—N'oubliez pas qu'il s'agit du bonheur de Lucile. Maintenant, partez!

—Mais je ne peux pas vous laisser comme ça, seul! s'écria Jean Renaud.

—Si, si, laissez-moi, je le veux.

Il avait fermé les yeux; plusieurs tressaillements le secouèrent avec violence, puis, se roidissant sous l'étreinte de la douleur et de l'agonie, il perdit son point d'appui et roula sur le sol. Il poussa un soupir, et la nom de Lucile glissa entre ses lèvres, dans un souffle; c'était le dernier.

Jean Renaud se pencha sur lui pour le relever.

Il le toucha. Le contact du froid le fit frissonner. Il souleva un bras, qui retomba lourdement. Il mit sa main devant la bouche; elle n'avait plus d'haleine. Il approcha son oreille; il n'entendit rien.

Alors il poussa un cri rauque et se redressa d'un bond. Il était livide.

Il jeta un regard du côté de Civry, un autre sur la ferme et il s'élança sur la route dans la direction de Saint-Irvin.

Vers deux heures du matin, un marchand forain qui se rendait à Frémicourt vit en passant le cadavre étendu sur la berge. Toutefois après s'être assuré que l'individu avait cessé de vivre, il continua son chemin.

Arrivé au village, l'esprit encore troublé de son affreux rencontre, il s'empressa de raconter qu'un crime horrible avait été commis à un quart de lieu de Frémicourt et qu'il avait vu et touché sur la route le cadavre roide et sanglant d'un homme.

On courut prévenir le maire, qui se leva aussitôt et s'habilla à la hâte. Quand il sortit de chez lui, une douzaine d'hommes l'attendaient dans la rue; parmi eux se trouvaient l'adjoint et le garde champêtre. Tous étaient terrifiés. Ils se rendirent précipitamment à l'endroit indiqué par le marchand forain et trouvèrent le cadavre.

Le sang, dont les vêtements du malheureux jeune homme étaient souillés, ne laissait aucun doute sur le genre de sa mort. Evidemment, il avait été assassiné. Le crime devait remonter à quelques heures.

Un peu plus loin, le garde champêtre découvrit une mare de sang. Donc, la victime était tombée à cette place.

L'aube blanchissait, le jour venait rapidement.

On put voir dans la poussière l'empreinte des mains du blessé, cherchant à se relever. Cela indiquait que la mort n'avait pas été instantanée et expliquait pourquoi le cadavre se trouvait à quelques pas de la mare de sang.

Au premier abord, on pouvait croire que la victime était parvenue à se mettre sur les jambes pour aller retomber bientôt près du tas de pierres. Mais en examinant plus attentivement le sol, de la mare de sang aux pierres, on remarqua deux lignes parallèles, parfaitement rayées sur la couche de poussière, et qui ne pouvaient avoir été tracées par la victime, marchant même en se traînant. Ensuite, ces deux lignes passaient sur des empreintes faites par de larges semelles de souliers dont les clous à fortes têtes étaient profondément marqués. On fit aussi la remarque que les pas étaient très rapprochés et que les talons se trouvaient tournés

du côté du tas de pierres. On reconnaissait aussi que la victime avait été traînée par le meurtrier ou une autre personne marchant à reculons.

Ces constatations faites, on examina le cadavre avec plus d'attention; mais le maire fit un vain appel à la mémoire des hommes présents. Aucun d'eux ne connaissait la victime.

Après une assez longue hésitation, le maire se décida enfin à faire enlever le cadavre.

Trois hommes robustes le prirent et on revint lentement à Frémicourt.

La victime fut déposée dans une salle de la mairie, sur une table, et un long châlir noir fut étendu sur le corps.

Le garde champêtre et deux hommes restèrent près de lui. Un autre monta à cheval pour courir à Saint-Irvin afin de prévenir le juge de paix et le brigadier de gendarmerie.

(A continuer)

## INVENTAIRE.

Afin de faciliter l'inventaire et de faire place aux nouvelles marchandises du printemps qui vont bientôt nous arriver, nous avons décidé de vendre pendant une période de

DIX JOURS

### NOS MARCHANDISES D'HIVER

A UNE

## GRANDE REDUCTION.

Nous conseillons aux personnes qui ont encore besoin de ces marchandises, de ne pas laisser échapper cette occasion.

Nous attirons tout spécialement l'attention sur notre assortiment de

## BONNETERIE ECOSSAISE

que nous importons directement des meilleures maisons d'Ecosse et que nous vendons très bon marché.

Nous défions la concurrence pour les

## LAINAGES DE FANTAISIE

car non seulement notre assortiment est considérable mais il est aussi des plus variés et des plus riches. Il comprend aussi Couvertures de toute grandeur et de tout prix, ainsi que Flanelles assorties à meilleur marché que l'an dernier.

Nous continuerons à vendre pendant dix jours encore, à prix extrêmement réduit, la balance de nos

## Marchandises des Fêtes.

Nous offrons maintenant en vente, à très bas prix, la grande quantité de

## COUPONS

de toutes sortes de marchandises qui se sont accumulées dans notre magasin pendant la dernière saison.

## FYFE, WRIGHT & LEITCH

4, rue de la Fabrique.  
10 janvier 1882.

## DECHETS DE SALAISONS.

TÊTES, PATTES, RETAILLES, PANNES en branche, ROGNONS, ETC., ETC.

## A Vendre

## A TRES BAS PRIX.

## J. B. Renaud & Cie.

72 à 82, Rue St. Paul.  
16 déc 1881.

## FROMAGE! FROMAGE!

### AUX AMATEURS.

Nous offrons dans le moment le plus grand assortiment de Fromage qui a jamais été offert sur le marché de Québec, savoir:

- Rochefort
- Limbourg
- Brie
- Camembert
- Haut Canadien
- Old English Stilton
- Queens Ann's
- Fromage Américain
- Boston
- Menanta

Ce dernier Fromage est pour la 1ère fois introduit sur le marché de Québec.

## A. TOUSSAINT

## TOUSSAINT & FRERE.

5 janvier 1882.

## Nouvellement reçu à la

MAISON POPULAIRE DE

## F. X. LEPAGE

53 ET 59

Rue de la Couronne, St. Roch.

Étoffe noire pour Robes, telles que Crêpe, Farfala, Colobour, Merino, Ah... brillant. Crêpe et Crêpe noir, Etoffes en coutur de 22c; dito de 21c pour 15c, ainsi que de plusieurs autres prix; Tweeds Anglais, Ecosse et Canadiens, Valises de toutes sortes, Portemanteaux, Chapeaux en Feutre des dernières modes, Tapis en Fil, Tapis Tapisserie, Toile à Nappe et Serviette, Toile à Drap, Indiennes de tous les prix et de toute couleur, Soie noire et de couleur depuis 45c la verge en montant. Aussi un grand lot de Flanelle depuis 44c pour 25c.  
Québec, 15 juillet 1881.

## ROBES

POUR

## BALSET DINERS

Nous venons justement de recevoir par le dernier Vapeur de la Malle via Halifax, un nouvel assortiment des étoffes les plus variées: telles que Robes et garnitures de têtes pour soirées et dîners pour lesquelles nous sollicitons une visite.

GLOVER FRY & CIE.

## DEPARTEMENT DES MANTEAUX.

La balance de notre assortiment de manteaux doublés en fourrure et autres, ainsi que costumes et robes, ont été tellement réduits dans les prix: qu'ils méritent une attention spéciale des acheteurs.

5 par cent d'escompte pour argent comptant.

## GLOVER, FRY & Cie.

7 janvier 1882.

## A LOUER.

Magasins, Résidences privées, Bureaux, Hangars et Entrepôts.

Le sousigné ayant loué les édifices occupés ci-dessus par M. M. T. Dubouche & Frère, désire en sous-louer certaines parties. C'est un poste de commerce de première classe. Les édifices font face d'un côté à la rue Sous-le-Fort, et de l'autre au marché Champlain.

A. TOUSSAINT.

5 janvier 1882.

## Chemin de Fer Q. M. O. & C.

## CHANGEMENT D'HEURES

A PARTIR DE  
LUNDI, 2 JANVIER 1882

Les trains partiront comme suit:

	Mixte	Malle	Expr <sup>s</sup>
Départ de Hochelaga pour Ottawa.....	8:30PM	8:30AM	5:00PM
Arrivée à Ottawa.....	7:55AM	1:20PM	9:50 "
Départ d'Ottawa pour Hochelaga.....	10:00PM	8:10AM	4:55 "
Arrivée à Hochelaga.....	9:45AM	1:00AM	9:45 "
Départ d'Hochelaga pour Québec.....	6:40PM	3:00PM	10:00 "
Arrivée à Québec.....	8:00AM	9:50PM	6:30AM
Départ de Québec pour Hochelaga.....	5:30AM	10:00AM	10:00PM
Arrivée à Hochelaga.....	7:30AM	4:50PM	6:30AM
Départ d'Hochelaga pour St. Jérôme.....	6:00PM	7:45 "	
Arrivée à St. Jérôme.....	6:45AM	9:00 "	
Départ de St. Jérôme pour Hochelaga.....	5:30AM	7:30AM	
Arrivée à Hochelaga.....	5:15PM	7:40 "	
Départ d'Hochelaga pour Joliette.....	5:15PM	7:40 "	
Arrivée à Joliette.....	6:20AM		
Départ de Joliette pour Hochelaga.....	8:20AM		
Arrivée à Hochelaga.....	8:50 "		

(Trains Locaux entre Aylmer, Hull et Ottawa.)  
 Sur tous les Trains pour Passagers il y a de magnifiques Chars-Palais et des Chars-Dorés élégants sur les Trains de Nuit.  
 Les Trains allant et venant d'Ottawa font rencontre avec les Trains allant et venant de Québec.

Les Trains du Dimanche partent de Montréal et de Québec à 4 heures p. m.  
 Tous les Trains font leur parcours d'après l'heure de Montréal, et quittent le Gare du Mile-End, au moins plus tard qu'à Hochelaga.

Bureau Général, 13, Place d'Armes.

## BUREAU DES BILLETS:

13, PLACE D'ARMES, MONTRÉAL.  
 202, RUE ST. JACQUES, QUÉBEC.  
 OPPOSITE ST. LOUIS HOTEL, QUÉBEC.  
 OPPOSITE RUSSELL HOUSE, OTTAWA.

L. A. SENECAI, Surintendant Général.

4 janvier 1882.

ANNONCES NOUVELLES.

Chambre du Parlement—I. Dalorme. Avis—E. Beaudet. Romances nouvelles—A. Lavigne. Jeunes filles demandées—Boite, 936 Bureau Poste, Québec. Grand encan de beaux meubles, Pianos, Argentiers, etc., etc.—Oct. Lemieux & Cie. Inventaire—Fyfe, Wright & Leitch. Robes pour bals et dîners—Glover, Fry & C. Vente par encan—Oct. Lemieux & Cie.

QUEBEC

VENDREDI, 27 JANVIER 1882

CHUTE DE GAMBETTA.

Les dépêches de ce matin annoncent la chute du ministère Gambetta. Le rapport Andrieux repoussant les projets de révision du gouvernement a été adopté par 305 voix contre 117. A la suite de ce vote, M. Gambetta a donné sa démission, et le président a fait appeler M. de Freycinet et M. Léon Say, président du Sénat.

M. Gambetta paraît avoir cherché la défaite, sous l'empire de cette conviction qu'en face de l'hostilité de l'extrême gauche et de la gauche radicale, de l'indifférence du centre, de la froideur de l'Élysée, il ne lui serait pas possible d'occuper utilement le pouvoir, et que ce serait seulement avec une nouvelle Chambre au sein de laquelle grâce au scrutin de liste il pourrait se former une majorité compacte et dévouée, qu'il réussirait à réaliser ses desseins. Il a pensé que ce n'était pas avec la majorité flottante qui a déjà fait faux-bond à tant de ministères qu'il pourrait vaincre la ligue de tant d'intérêts et d'ambitions formée contre lui. Il ne paraît pas, du reste, s'être jamais fait d'illusions sur la guerre que son seul avènement au pouvoir ferait éclater contre lui, et la crise actuelle démontre qu'il avait bien ses raisons pour ne point se presser d'arriver aux affaires. Dans ce parti républicain qu'il a contribué plus que personne à conduire à la victoire, il ne réunit autour de lui dans ce moment décisif que 117 voix sur une Chambre de 555. On a rarement vu un chef de parti subir un échec plus complet.

Durant son court passage au pouvoir, Gambetta semble surtout avoir visé à donner des gages aux éléments conservateurs par certains choix significatifs comme ceux du général de Miribel et de M. Weiss, et par la suppression de la manifestation Blanqui. Une dépêche au Times datée de la veille du vote disait aussi que, soit comme premier ministre s'il était victorieux, soit comme simple député, s'il était battu, il déposerait devant la Chambre, aussitôt après la clôture du débat, les projets relatifs à la magistrature, à l'organisation militaire, aux réunions publiques, à l'agriculture et au commerce, projets qui formeraient l'ensemble des réformes à accomplir.

Ce sont là des indices que M. Gambetta entend bien se relever de sa chute, et qu'il prépare les cadres de son armée et son plan de campagne. Néanmoins, il est probable qu'il donnera, d'ici à quelque temps du moins, son cordial appui au ministère Freycinet-Say et le laissera s'épuiser à retenir une majorité toujours en train de s'éparpiller.

Ce n'est, en somme, qu'une crise purement parlementaire que traverse la France. Le pays est aussi calme qu'il était autrefois agité. C'est là le fait dominant de la situation. Des ministères qui tombent, qu'est-ce pour un pays habitué à voir crouler des trônes? Cela n'intéresse que le monde politique et ne trouble pas la masse des citoyens plus préoccupés d'affaires que de politique.

INFORMATIONS.

—La Revue Industrielle, de Bordeaux, annonce l'arrivée à Bordeaux de la première expédition de cinq cents tonnes de phosphates canadiens provenant des mines de Buckingham. Outre l'emploi de cet article pour l'agriculture, on va essayer d'utiliser l'apatite canadienne (phosphate de calcium) pour la purification du gaz d'éclairage, dont il prendrait probablement l'ammoniaque. Si cet essai réussit, il y aura probablement une hausse dans la valeur de ces phosphates, dont l'extraction forme déjà une industrie très importante pour la province de Québec.

—Le grand dîner d'Etat ordinaire aura lieu à Rideau Hall le soir de l'ouverture de la session, 9 février. Il y aura aussi deux grands bals, l'un le 14 et l'autre le 16.

—L'hon. M. Trudel, qui avait prolongé son séjour à Rome, a dû quitter la Ville Eternelle le 10 janvier, pour revenir en Canada.

—A Toronto, dit la *Mimosa*, on est toujours au débat sur l'adresse, qui a pris un développement et une importance inattendus. On croit cependant que tout sera terminé aujourd'hui. L'opposition conservatrice a fait la plus brillante figure dans cette passe d'armes parlementaire, au dire même des journaux ministériels. Il y a eu d'excellents discours et une discussion élevée qui a roulé autant sur la politique fédérale que sur la politique locale. Nous nous en réjouissons comme de tout ce qui peut contribuer à relever l'éclat et le prestige des parlements locaux et des institutions locales.

—Une dépêche de Paris au *Times*, de Londres, dit que les Pères de la congrégation du Saint Sacrement, dont le monastère a été fermé il y a un an, lors de l'exécution des décrets, font leurs préparatifs de départ pour le Canada.

CRÉDIT FONCIER.

A la suite des nombreuses rumeurs circulant dans la presse au sujet du Crédit Foncier, il est intéressant de connaître les déclarations faites par M. Wurtele, l'Administrateur-délégué de cette société :

« La rumeur nous attribuant l'intention de discontinuer nos opérations est dénuée de tout fondement, dit M. Wurtele. « La Société avait pris ses mesures pour l'émission d'obligations pour un montant de un million de piastres, quand est survenu à Paris un changement inattendu dans l'état du marché de l'argent; il en est résulté qu'il était impossible pour la Société de faire cette émission à 5 0/0. La Société serait très satisfaite d'un écart de 1 0/0 sur ses opérations, mais dans l'état actuel du marché monétaire, il lui est impossible d'établir cet écart. Un écart semblable n'est vraiment pas exorbitant, il est, dans tous les cas, indispensable pour couvrir les dépenses, les pertes, et réaliser un bénéfice quelconque. Aussi, les directeurs ont-ils décidé de réaliser toutes les demandes accordées avant le changement de l'état du marché monétaire, et d'attendre le moment favorable pour l'émission de ses obligations. Il lui serait possible dès maintenant de négocier des obligations, mais cela à 5 1/2 ou 5 3/4, ce qui, avec des placements au taux de 6 0/0, ne donnerait pour chaque million prêté au Canada qu'un écart de \$2,500 à \$5,000, somme insuffisante, comme chacun voit, pour couvrir les dépenses d'administration et les pertes possibles. « La Société, en présence de l'état actuel du marché de l'argent, et en prévision d'un renouvellement de semblables circonstances, a l'intention de demander au Parlement d'annuler la clause contenue dans l'acte fédéral, limitant son taux d'intérêt à 6 0/0, mais la Société n'a pas l'intention, si elle obtient cette modification, d'exiger des emprunteurs un taux plus élevé que celui qui lui fournirait l'écart de 1 0/0 mentionné plus haut, entre le taux auquel elle peut emprunter et celui auquel elle prête. « Il est bon de constater que la Société désire obtenir deux amendements à l'acte qui lui permet maintenant d'étendre ses opérations dans tout le Canada, et qui en réalité fait partie de sa charte. Le premier de ces amendements concerne les sections limitant son taux d'intérêt à 6 0/0; le second, celles limitant l'émission de ses obligations. Par sa charte de Québec, la Société a le droit d'émettre des obligations pour un montant égal aux sommes dues par ses emprunteurs, droit que possèdent d'ailleurs toutes les Sociétés de Crédit Foncier du continent européen. Par son acte fédéral ce droit lui a été ré-

duit à cinq fois le montant de son capital versé et intact. Sur le continent, le capital versé est considéré comme un simple fond de garantie, et jamais pris comme une mesure de l'expansion. Cette restriction a eu pour résultat de diminuer les moyens de la Société et de déprécier ses valeurs sur la Bourse de Paris. Voilà pourquoi la Société désire faire assimiler son droit d'emprunter à celui qu'elle tient de la Législature de Québec. »

LA CRISE EN FRANCE.

On lit dans le *Parlement*, organe du centre gauche :

« L'inopportunité de la conduite de M. Gambetta frappe tous les yeux; il nous étonne de la part d'un ministre qui avait érigé en doctrine le système de la prudence et des ménagements habiles. L'étonnement est si profond que quelques personnes, très profondes aussi, commencent à dire que M. Gambetta, monté malgré lui sur le faite, aspirerait à en descendre et chercherait à s'en faire précipiter. Ce n'est pas nous qui voudrions lui rendre ce service. Nous croyons qu'il importe fort que son ministère dure, et nous ferons notre possible pour le faire durer; car enfin cela le regarde aussi un peu. Il aurait mieux fait de ne pas détourner les esprits des réformes utiles pour les lancer dans des réformes de luxe et de fantaisie. »

Nouvel article d'Edmond About dans le *XIXe Siècle*.

« La constitution révisée, dit-il, ou le président du conseil laissera vivre par grâce un parlement croupion, composé de deux chambres caduques avant l'âge, et nous verrons fleurir le pouvoir personnel dans toute sa beauté; ou la chambre des députés, s'étant invalidée elle-même, provoquera sa dissolution. Le sénat, ébranlé par ses propres mains, ne pourra plus opposer qu'une résistance vaine soit ceux modérés qui attendent sa reconstruction, soit même aux violents qui rêvent de le détruire. Et, le cas échéant, qu'advendrait-il du président de la République, de ce citoyen exemplaire qui occupe avec tant de agesse et tant de dignité la plus haute magistrature du pays? Je ne demande pas s'il pourrait, mais s'il voudrait survivre à ces deux grands corps politiques qui l'ont porté ensemble au premier rang. « Alors il ne resterait plus qu'à publier en tête du *Journal officiel* le célèbre décret pour rire du citoyen Henri Rochefort: *Il n'y a plus rien, et personne n'est chargé de l'exécution du présent décret.* « Voilà comment une question de priorité peut être pour un parlement, et même pour un pays, une question d'existence. « Législateurs, mes bons amis, si j'étais que de vous, je saisiserais la première occasion pour dire à l'honorable président du conseil: Nous avons confiance en vous, nous voulons vous être agréable, et nous réviserons la constitution, d'accord avec vous, lorsqu'il en sera temps; mais commencez par gouverner, s'il vous plaît, et montrez-nous un peu ce que vous savez faire! »

TELEGRAPHIE GENERALE

Paris, 26.—On annonce semi-officiellement que le ministre des finances, Allain-Targé, a reçu ces jours-ci une députation de banquiers composée de Rothschild, DeMachy et Joubert, vice-président de la Banque de Paris, et que des mesures ont été prises en commun pour couvrir les échéances de la fin du mois.

Ronzand, le mari de Christine Nelson, est devenu fou à la suite de pertes à la Bourse.

Londres, 26.—Lich, courtier, a fait une faillite considérable. D'autres vont suivre. La crise s'étend à Madrid, Genève, etc.

Le choléra a éclaté avec furie parmi les pèlerins réunis à Allahaba. Le gouvernement leur a donné ordre de se disperser.

Rome, 26.—La population de Rome a augmenté de 55,808 depuis 1871, elle est aujourd'hui de 300,292.

En réponse à une interpellation, le ministre des affaires étrangères a parlé des relations cordiales qui existent entre l'Italie, l'Allemagne, l'Angleterre et l'Autriche, sans mentionner la France.

LE PROCÈS GUILTEAU.

Washington, 26.—Lorsque les jurés se sont retirés pour délibérer, on a permis à Guiteau de passer dans la salle d'attente. Il a d'abord paru fort nerveux, mais il s'est ensuite remis et a envoyé chercher des pommes avec lesquelles il a traité ses gardes. On lui a

demandé quelle allait être suivant lui la décision des jurés. Il a répondu qu'il pensait qu'ils allaient l'acquitter ou qu'ils ne s'accorderaient pas.

Une demi-heure plus tard, lorsque le prisonnier est revenu à sa place, il était d'une pâleur extrême. Les jurés sont alors entrés et ont regagné leurs sièges au milieu d'un silence terrible, car la nouvelle venait de se répandre dans la salle qu'ils étaient tous d'accord sur le verdict à rendre.

Le greffier a alors posé au chef des jurés la question ordinaire: « En êtes-vous venus à une entente? » Sur la réponse affirmative du chef, le greffier lui a demandé si le verdict était « coupable ou innocent. »

« Coupable » a répondu le chef. Des applaudissements ont alors éclaté dans la salle et les huissiers ont rétabli l'ordre.

M. Scoville s'est ensuite levé et a voulu adresser la parole au tribunal, mais le procureur du district lui a crié: « Attendez que le verdict soit complété d'après les dispositions de la loi. »

Le greffier s'adressant aux jurés leur a dit: « Votre chef a répondu « coupable. »

« Telle est aussi notre réponse à tous, » ont répondu les jurés.

De nouveaux applaudissements se sont fait entendre. M. Scoville a alors demandé au tribunal que la question fût posée, à chacun des jurés séparément. La cour ayant accédé à cette demande, l'appel des jurés a été fait, et chacun d'eux a répondu d'une voix ferme: « coupable. »

Au moment où le dernier des jurés prononçait le mot fatal, Guiteau s'est écrié: « Mon sang retombera sur la tête de ces jurés, qu'on ne l'oublie pas. »

En réponse à M. Scoville, le juge a dit qu'on lui passerait demain une copie imprimée de l'acte d'accusation, et qu'on lui accorderait pour filer ses exceptions, tout le temps spécifié par la loi. Il a ajouté que M. Scoville avait aussi droit à quatre jours pour proposer la suspension du jugement.

Guiteau s'est écrié d'une voix désespérée: « Dieu vengera cet outrage! »

En congédiant les jurés, le juge les a remerciés pour la manière dont ils avaient rempli leur devoir, ajoutant qu'ils avaient mérité la reconnaissance de leurs compatriotes.

La foule a ensuite évacué la salle et l'on a emmené Guiteau qui a dit en passant près de la table où se tenaient les reporters: « La cour au complet renversera ce verdict! »

Quand il est monté dans la voiture qui allait le ramener en prison, une foule d'hommes et de gamins qui se tenaient aux abords du palais de justice, l'ont hué.

La nouvelle du verdict s'est répandue dans la ville comme une trainée de poudre et a causé beaucoup d'excitation. On approuve généralement ce verdict, non-seulement dans la capitale mais dans tout le pays, si l'on en croit les dépêches qui affluent de toute part.

L'impression générale est qu'on n'accordera pas un second procès. Guiteau semble croire que le président Arthur va tenter de le sauver du gibet, mais telle n'est pas l'avis de son avocat. M. Scoville se propose de faire motion, samedi, pour un second procès. Il appuiera principalement sur le fait que le jury a rendu un verdict contraire à la loi et à la preuve, et que dans son allocution aux jurés le juge a laissé de côté certaines parties de la preuve. En dernier lieu, il prétextera la lecture des journaux qu'on a permis aux jurés et les conversations qu'ils ont eues avec des personnes de l'extérieur.

Si la motion est renvoyée, M. Scoville en appellera au mois d'avril au tribunal complet. Il a dit qu'il était surpris du verdict, après l'allocution du juge. Il pense que lorsque l'excitation résultant du procès aura disparu, Guiteau deviendra fou à lier.

Rendu dans sa cellule, le prisonnier a bu et mangé en abondance. On a placé deux gardes avec lui, afin de prévenir toute tentative de suicide.

Washington, 26.—Guiteau vient d'adresser au peuple américain une lettre dans laquelle il dit: « Douze hommes ont déclaré que j'avais assassiné malicieusement Garfield. Ils se sont appuyés pour dire cela sur l'impression fautive que je suis un solliciteur de places désappointé. Ils ajoutent que mon discours n'a fait aucune impression sur eux. Vu la classe à laquelle ils appartiennent, je ne suis pas surpris de leur verdict. Si je m'en rapporte à ce qu'a dit l'un d'eux, on leur a servi à chaque repas liqueurs et cigares; ceci indique suffisamment les habitudes de ces gens-là. Des hommes de cette espèce ne peuvent pas représenter la grande nation chrétienne de l'Amérique. »

Guiteau nie ensuite la juridiction du tribunal qui l'a jugé, et il termine par un appel au public en général mais plus particulièrement aux femmes, de lui fournir de l'argent pour payer son défenseur.

CONFÉRENCES DE M. LIPPENS.

Nous approuvons en tous points ce que dit le *Journal de Québec* au sujet des conférences agricoles que donne en ce moment M. Lippens. Il nous revient de plusieurs côtés à la fois que ces conférences sont fort appréciées des cultivateurs et sont destinées à faire le plus grand bien dans les campagnes. Voici l'article du *Journal*:

La *Gazette des Campagnes* publie une correspondance au sujet d'une conférence que M. Lippens, professeur belge, qui réside à Québec, a donné, il y a quelques jours, aux cultivateurs des Trois-Pistoles. Ces derniers ont entendu d'excellents conseils pratiques sur le traitement des fumiers, sur la culture des légumes pour les animaux, les prairies artificielles et les assolements.

Ce qui distingue M. Lippens est la clarté dans l'exposition d'un sujet qu'il possède complètement, venant lui-même d'un pays éminemment agricole. Tous les cultivateurs qui l'ont entendu et qui ont déjà amélioré leur système de culture, se sont plu à déclarer que les idées de M. Lippens s'accordent parfaitement avec les leurs. Le conférencier se met à la portée de tout le monde, et le cultivateur le plus pauvre comme le plus riche peut suivre ses enseignements.

La réunion se composait de 250 personnes et le correspondant de la *Gazette des Campagnes* dit que toutes ont été satisfaites et ont promis de profiter des conseils utiles qui leur ont été donnés. M. le curé de la paroisse, qui était présent, remercia M. Lippens, au nom de tous les paroissiens, et déclara que de telles conférences sont un bienfait pour la classe agricole.

En terminant sa conférence M. Lippens engagea les cultivateurs à former des cercles agricoles, et leur vanta les cercles de Sainte-Marie de la Beauce, de Saint-Sébastien, de Saint-Alexandre de Kamouraska, de Saint-Agapit de Beauvillage, de Saint-Casimir, de Lorette et ailleurs.

M. Lippens est maintenant attaché au département de l'agriculture, et il se fera un plaisir de se rendre dans toutes les paroisses où on l'invitera pour y donner des conférences gratuitement, pourvu qu'on lui fournisse un local.

La *Gazette des Campagnes* félicite le gouvernement de Québec des moyens qu'il fournit ainsi aux cultivateurs de s'instruire sur ce qui leur importe le plus de savoir pour améliorer leur position et faire rendre au sol tout ce qu'il peut donner sans s'appauvrir. Elle ajoute que M. l'abbé F. X. Méthot, curé de St. Eugène de l'Islet, a donné, dans sa paroisse, plusieurs conférences sur l'agriculture qui ont produit des effets considérables parmi ses paroissiens. Ce prêtre zélé joint la pratique à la théorie et, à ce titre, ses enseignements n'en sont que plus précieux.

A TRAVERS LA VILLE.

VIE RELIGIEUSE.—Mlle Guay, de Lévis, et Mlle Hogan, de cette ville, ont pris le voile noir hier matin, au couvent des Sœurs de la Charité.

Mairie.—L'hon. George Couture a été élu hier matin, pour la dixième fois, maire de la ville de Lévis.

AFFAIRES MUNICIPALES.—La séance régulière du comité des finances a eu lieu hier soir. Il n'y a rien eu d'extraordinaire en dehors des affaires de routine.

Il y a eu aussi réunion du comité pour jeter les bases d'un arrangement final entre le gouvernement et la corporation, en ce qui concerne le chemin de fer du Nord. M. Hearn a été élu président de ce comité.

Le président du comité de la conversion de la dette municipale est M. Chouinard.

Le Conseil se réunit ce soir.

MILITAIRE.—Il s'en faut en ce moment d'une trentaine d'hommes que l'effectif régulier de la batterie A ne soit rempli. C'est quelque chose sur un cadre aussi peu considérable.

MORT SOUDAIN.—Mercredi matin, un petit garçon de six ans, enfant de M. Clément Fréchette, de la Basse-Ville, est mort subitement. Il était plein de santé et causait avec ses parents, lorsque tout à coup une veine s'est rompue dans la région du cœur et cinq minutes plus tard le petit infortuné expirait.

CERCLE AGRICOLE.—On vient de fonder dans la paroisse de Ste Foye un cercle agricole dont voici la liste des officiers : l'abbé Sasseville, curé, président ; Etienne Legaré, vice-président ; U. L'Heureux, secrétaire-trésorier ; Siméon Routhier, A. Drolet, J. Belleau, R. O'Brien, C. Drolet, Ant. Legaré et L. Robitaille, membres du comité de régie.

TRAVAUX PUBLICS.—La maison Carrier, Laine & Cie., de Lévis, construit en ce moment les portes énormes qui serviront de barrage au bassin de radoub. Ces portes sont en fer battu et en cuivre.

On vient de donner la dernière main au quai de Ste. Famille, Ile d'Orléans, dont la longueur dépasse 500 pieds. Le gouvernement fédéral a donné un octroi de \$9,200 pour la construction de ce quai.

AMPUTATION.—Nous avons raconté il y a une quinzaine, qu'un enfant de M. Blouin, commerçant, avait eu deux doigts écrasés entre une pierre énorme que l'on montait dans la côte Lamontagne, et la voiture de son père. On a été forcé hier de faire l'amputation de la première phalange du médium ou gros doigt de la main blessée.

ÉCHOILLANT.—La femme de M. Eliz. Lavoie, demeurant rue St. Valier, a imprudemment déposé sur le plancher, hier soir, une chaudière remplie de linges qu'elle venait de faire bouillir et sur lequel, comme c'est la coutume, elle avait posé une assiette. Elle ne s'est aperçue qu'une minute de la funeste chaudière, mais cette minute a suffi à un enfant de deux ans pour mettre le pied sur l'assiette, probablement dans l'intention d'embarquer dans la chaudière. Le petit malheureux a poussé tout à coup un cri lamentable et la mère étant accourue, l'a trouvé le pied enfoncé jusqu'à la cheville dans l'eau bouillante. L'enfant est affreusement brûlé.

LA TEMPÉRATURE.—De la neige, encore de la neige, toujours de la neige. Il en est tombé la nuit dernière l'épaisseur de six pouces environ, ainsi qu'un peu de pluie. C'est assez dire que le temps est très doux. Aujourd'hui, le soleil a fait plusieurs fois son apparition. Cette bordée de neige a eu pour effet de retarder de plusieurs heures au Pont Rouge le train du chemin de fer du Nord devant arriver de Montréal ce matin.

LE CARNAVAL A QUÉBEC.—On vient d'émettre l'idée de célébrer le carnaval à Québec par des démonstrations publiques.

L'idée est vieille comme le monde, mais au Canada elle est neuve. A nos yeux elle a du bon.

On aura quarante-huit bonnes heures d'amusements, de franche gaieté, de farces bien drôles, et la recette ira soulager les déshérités de la fortune.

En France, en Espagne, en Italie et en Amérique partout où il y a des colonies françaises, espagnoles ou italiennes, il est de tradition de célébrer le carnaval par des démonstrations brillantes, mais fantastiques et du dernier comique. Nos frères de la race latine s'en donnent à tire-larigot trois jours durant. C'est un triduum de dé-sopilante gaudriole.

Le crayon a souvent illustré la procession du carnaval et le roi de la circonstance, une sorte de roi d'Yvetot, pansu comme Sancho Pança, barbillé de rouge et de vert, la physionomie greffée d'un nez en trompe d'éléphant, etc. Les jolies madrilènes, romaines ou napolitaines agacent les masques qui se promènent dans la rue, en leur jetant des bonbons à la tête. Les masques font des visites, qu'ils commencent quelquefois à l'heure où l'Aurore aux doigts de rose se dispose à quitter sa couche. C'est le bon temps où personne ne doit se froisser des bonnes farces qui se montent aux dépens des uns des autres.

La première réunion préliminaire a eu lieu hier soir, et le comité formé, un comité auquel le prestige et l'influence ne manquent pas.

Il y aura ce soir réunion de ce comité.

Le programme n'est pas définitivement arrangé. Tout ce que nous en savons, c'est qu'il y aura procession et grand bal à la Salle de Musique.

Le bal sera le bouquet de la fête.

BOUF FURIEUX.—Un bouf que l'on conduisait hier matin du marché du Palais au marché Montcalm, a causé une certaine terreur aux piétons par ses bonds désordonnés et son attitude menaçante. Il s'est ensuite échappé au marché Montcalm et est descendu au triple galop à St. Roch, en passant par

la côte à Coton. On dit qu'il a renversé plusieurs personnes, mais heureusement sans les blesser.

EGARÉES.—Deux des familles qui sont parties, l'autre jour, de Québec pour aller s'établir au lac St. Jean, ont eu une assez déplaisante aventure. Arrivées à cinq lieues de la ville, au lieu de tourner à droite et de passer devant l'église anglaise de Stoneham, elles ont continué à suivre la route de Tewksbury, et elles ont été obligées de revenir sur leurs pas, ce qui les a tellement retardées, qu'elles n'ont pas pu arriver au premier poste le même soir. Elles ont été forcées de s'arrêter à Stoneham, à l'entrée du chemin qui conduit au lac St. Jean, et, pour comble de malheur, des gamins de l'endroit ont ouvert une de leurs voitures de voyage, appartenant à M. Jobin, et en ont enlevé plusieurs effets et des provisions qui étaient indispensables pour le voyage de ce colon courageux. Il aurait donné beaucoup pour avoir à sa disposition un agent de la police.

PROCÈS CRIMINEL.—On instruit en ce moment, à Sorel, le procès de Béland, pour meurtre. On se rappelle que plusieurs maquignons de ces cantons étaient allés ensemble à la ville, et qu'au retour un d'entr'eux fut assommé et laissé sur le grand chemin. Il succomba à ses blessures deux ou trois jours croyons-nous, après l'attentat. Béland fut arrêté comme étant l'auteur du crime.

BIGAMIE.—Un charpentier de St. Jean, N.-B., du nom de A. W. Oliver, qui avait abandonné sa femme et ses quatre enfants à Lynn, Mass., pour épouser à Fredericton une jeune et gentille institutrice, a été condamné à quatre ans de pénitencier.

AUX PATINEURS.—Il y aura musique, demain, de trois à cinq heures, sur le rond à patiner Lorne, près de l'usine à gaz. Voici le programme : Marche—Sweet face at the window... Smith Quadrille—Return of the warriors... Rounot Valse—Ma charmante... Waldteufel Lanciers—La fille du tambour major... Mariott Valse—Jeunesse dorée... Waldteufel Galop—Dancing eyes... Newton

L'AMI DES FAMILLES.—M. Morrison, attaché au Times de Kansas City, et l'un des premiers spéculateurs sur les propriétés, déclare emphatiquement et sans équivoque que l'huile St. Jacob lui a rendu une fois un service signalé que vraisemblablement il n'oubliera pas de sitôt. Etant en voyage, il prit du froid dans un wagon-lit, et s'aperçut bientôt qu'il était atteint de rhumatisme dans les deux hanches. La douleur était vive, et ses affaires pressaient. Il pensa à l'huile St. Jacob qu'on disait effectuer une guérison rapide. Elle a été de fait pour lui comme pour des milliers d'autres, une bénédiction. Quatre applications lui apportèrent un soulagement complet. Avant de se servir de l'huile, M. Morrison déclara que ses membres étaient si raidés, et la douleur qu'il ressentait si intense qu'il pouvait à peine se remuer. La transition de cet état misérable à celui d'une aisance si parfaite a été merveilleuse. Le grand remède a été pour lui depuis ce temps un ami de famille.

LA TOUX, UN RHUME OU LE MAL DE GORGE doivent être arrêtés dans leur progrès. La négligence amène fréquemment une maladie de pomons incurable ou la consommation. LES PASTILLES DE BROWN POUR LES BRONCHES ne causent pas de désordre dans l'estomac comme les sirops et les haumes enseignés pour la toux, mais elles agissent directement sur les parties enflammées, adoucissent l'irritation, donnent du soulagement dans l'asthme, la bronchite, les rhumes, le catarrhe, et les maux de la gorge auxquels sont exposés les chanteurs et les orateurs publics.

Pendant trente ans les Pastilles de Brown pour les bronches ont été recommandées par les médecins et ont toujours donné une satisfaction parfaite. Ayant subi l'épreuve d'un usage général et constant pendant une génération entière, elles sont parvenues à un rang bien mérité parmi les quelques remèdes utiles du siècle.

En vente partout à 25c la boîte. mars 1881—1a4th

MARCHE MONÉTAIRE. New-York, 11 hs., 27 janvier 1881. Premières cotes Exchange Sterling 3 jours 4.90 soixante cours 4.85 ; Greenbacks, 0.

ACTION DE BANQUES, ETC. 26 janvier, 3 hrs. P. M.

Table with columns: Valeur des Actions, Dernier dividende, Vente par \$100, Achat par \$100. Rows include Banque Montréal, Marchands, Commerce, Ontario, etc.

L'HUILE ASTRALE DE PRATT. Cette huile est claire comme de l'eau de roche et donne une lumière aussi forte que celle du gaz.

EMULSION DE PUTTNER. D'un pharmacien établi depuis dix-huit ans. Depuis dix-huit ans que je suis établi comme pharmacien, on n'a pas vu ni connu une préparation qui ait donné une satisfaction aussi générale que l'Emulsion de Puttner.

EMULSION DE PUTTNER. D'un pharmacien établi depuis dix-huit ans. Depuis dix-huit ans que je suis établi comme pharmacien, on n'a pas vu ni connu une préparation qui ait donné une satisfaction aussi générale que l'Emulsion de Puttner.

EMULSION DE PUTTNER. D'un pharmacien établi depuis dix-huit ans. Depuis dix-huit ans que je suis établi comme pharmacien, on n'a pas vu ni connu une préparation qui ait donné une satisfaction aussi générale que l'Emulsion de Puttner.

EMULSION DE PUTTNER. D'un pharmacien établi depuis dix-huit ans. Depuis dix-huit ans que je suis établi comme pharmacien, on n'a pas vu ni connu une préparation qui ait donné une satisfaction aussi générale que l'Emulsion de Puttner.

EMULSION DE PUTTNER. D'un pharmacien établi depuis dix-huit ans. Depuis dix-huit ans que je suis établi comme pharmacien, on n'a pas vu ni connu une préparation qui ait donné une satisfaction aussi générale que l'Emulsion de Puttner.

EMULSION DE PUTTNER. D'un pharmacien établi depuis dix-huit ans. Depuis dix-huit ans que je suis établi comme pharmacien, on n'a pas vu ni connu une préparation qui ait donné une satisfaction aussi générale que l'Emulsion de Puttner.

EMULSION DE PUTTNER. D'un pharmacien établi depuis dix-huit ans. Depuis dix-huit ans que je suis établi comme pharmacien, on n'a pas vu ni connu une préparation qui ait donné une satisfaction aussi générale que l'Emulsion de Puttner.

EMULSION DE PUTTNER. D'un pharmacien établi depuis dix-huit ans. Depuis dix-huit ans que je suis établi comme pharmacien, on n'a pas vu ni connu une préparation qui ait donné une satisfaction aussi générale que l'Emulsion de Puttner.

PIANO KNABE De concert, grand et semi-grand, carré et droit.

Ces instruments ont été devant le public connaisseur depuis bientôt cinquante (50) années, et sur leur excellence seule, ils ont obtenu une prééminence non achetée, qui en fait les premiers pianos du monde pour le son, la touche, la main-d'œuvre et la durabilité.

Seule agence à Québec BERNARD & ALLAIRE.

Aussi—Les célèbres Pianos Weber & Co., Newcomb & Co., Dominion Piano Co., Geo. W. Weber, Stevenson & Co., Behring & Co.

Harmoniums d'Eglise et de Salon des fabrications suivantes : Dominion Organ Co., J. Estey & Co., Smith Organ Co., O'Doherty & Co., Mason & Hamlin. Conditions faciles. Prix très bas.

Machines à Coudre de renom :—Williams, Singers, Appleton, Oscillating Shuttle, Wheeler & Wilson, White, etc. Conditions, payable par versements.

REPOS ET CONFORT POUR LES MALADES.

LA PANACEE DES FAMILLES DE BROWN n'a pas d'égal pour guérir les douleurs internes et externes. Elle guérit les douleurs dans le côté, le dos ou les intestins, le mal de gorge, le rhume, le mal de dents, le mal de reins, etc.

En vente chez tous les pharmaciens à 25 cents la bouteille

MÈRES ! MÈRES ! MÈRES !

Êtes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents ? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille du SIROP CALMANT DE MEX. WINSLOW.

En vente partout à 25 cents la bouteille

ROMANCES NOUVELLES

Mariette.—Chansonnette... \$0.25 La valse des feuilles... 0.25 La légende du grand étang... 0.80 Mon cœur est apaisé... 0.30

En vente chez A. LAVIGNE, Importateur de Pianos et Harmoniums, 25 rue St. Jean.

N.-B.—Pour paraître prochainement : TOUJOURS AIMÉE, valse composée par J. Vézina. 27 janvier 1882.

TROUVEE. Une somme d'argent a été trouvée ce matin. La personne qui l'a perdue pourra la réclamer chez M. J. DUBOIS, barbier, No. 225 rue St. Valier.

COMMIS DEMANDE. On demande immédiatement un bon commis pour le commerce de marchandises sèches. On exigera de bonnes recommandations. S'adresser au No. 7, RUE ST. PIERRE.

JEUNES FILLES DEMANDEES. Quelques jeunes filles sachant le français et l'anglais, trouveront de l'emploi pour le ler mars, dans un des nouveaux magasins de Marchandises Sèches sur la rue St. Jean, en faisant application à la BOITE 936, BUREAU DE POSTE, QUÉBEC.

VIGNOBLE de la VILLA ILE ST. PIERRE. LACERIE, CANADA. Le soussigné offre en vente les produits des vignobles ci-dessus, comprenant les vins de première classe suivants : CATAWBA, ST. AUGUSTIN, ST. EMILION ET AUTRES CRUS.

Chemins de fer du Grand-Tronc. Contrats pour bois de construction. On demande des soumissions pour fournir le bois nécessaire à la construction et à la réparation du matériel roulant, pour l'année commençant le 1er février prochain.

NAISSANCE. A "Fort Bull," St. François, Beauce, le 24 courant, Madame Chossesros de Léry, une fille.

ANNONCES NOUVELLES.



PROVINCE DE QUÉBEC.

CHAMBRE DU PARLEMENT BILLS PRIVÉS.

LES personnes qui se proposent de s'adresser à la LEGISLATURE de la Province de Québec pour obtenir la passation de BILLS PRIVÉS ou LOCAUX, devant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de Corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette Officielle de Québec"), elles sont requises d'en donner UN MOIS D'AVIS (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande), dans la "Gazette Officielle de Québec," en anglais et en français, et aussi dans un journal anglais et en français, publiés dans le district concerné, et de remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre. Et toute personne qui fera application (lesquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette Officielle de Québec") adresser une copie de son bill, avec la somme de cent piastres, au Greffier du Comité des bills Privés.

Toutes pétitions pour BILLS PRIVÉS doivent être présentées dans les "deux premières semaines" de la session.

I. DELORME, Greffier de l'Ass. Lég. Québec, 25 janvier 1882.

Aux propriétaires d'emplacements situés à Boisseauville, paroisse St. Sauveur de Québec, débiteurs de rentes constituées pour prix de l'achat primitif.

AVIS. Vous est donné par les présentes que les rentes constituées par feu Pierre Boisseau ou par Messieurs Gaspard Nicolas Boisseau et Roch Pascal Boisseau, pour prix d'achat des emplacements à Boisseauville maintenant connus et désirés sur le plan et dans le livre de renvoi du cadastre pour la dite paroisse de Saint Sauveur sous les numéros depuis 469 jusqu'à 1131 inclusivement, et les lots de la subdivision A, depuis un jusqu'à vingt sept inclusivement, ont été transportés par les dits Gaspard Nicolas Boisseau et Roch Pascal Boisseau à la société du Crédit Foncier Franco-Canadien, le vingt-trois septembre 1881 devant M. J. Anger notaire, dont copie a été déposée au bureau du protonotaire du district de Québec ce jour.

E. BEAUDET, Directeur du Crédit Foncier Franco-Canadien pour la Division de Québec Québec, 21 janvier 1882.

Romances Nouvelles

Mariette.—Chansonnette... \$0.25 La valse des feuilles... 0.25 La légende du grand étang... 0.80 Mon cœur est apaisé... 0.30

En vente chez A. LAVIGNE, Importateur de Pianos et Harmoniums, 25 rue St. Jean.

N.-B.—Pour paraître prochainement : TOUJOURS AIMÉE, valse composée par J. Vézina. 27 janvier 1882.

TROUVEE. Une somme d'argent a été trouvée ce matin. La personne qui l'a perdue pourra la réclamer chez M. J. DUBOIS, barbier, No. 225 rue St. Valier.

COMMIS DEMANDE. On demande immédiatement un bon commis pour le commerce de marchandises sèches. On exigera de bonnes recommandations. S'adresser au No. 7, RUE ST. PIERRE.

JEUNES FILLES DEMANDEES. Quelques jeunes filles sachant le français et l'anglais, trouveront de l'emploi pour le ler mars, dans un des nouveaux magasins de Marchandises Sèches sur la rue St. Jean, en faisant application à la BOITE 936, BUREAU DE POSTE, QUÉBEC.

VIGNOBLE de la VILLA ILE ST. PIERRE. LACERIE, CANADA. Le soussigné offre en vente les produits des vignobles ci-dessus, comprenant les vins de première classe suivants : CATAWBA, ST. AUGUSTIN, ST. EMILION ET AUTRES CRUS.

Chemins de fer du Grand-Tronc. Contrats pour bois de construction. On demande des soumissions pour fournir le bois nécessaire à la construction et à la réparation du matériel roulant, pour l'année commençant le 1er février prochain.

NAISSANCE. A "Fort Bull," St. François, Beauce, le 24 courant, Madame Chossesros de Léry, une fille.

Encan de meubles, Miroirs, Pianos, Armoires, etc., etc.

Par OCTAVE LEMIEUX & CIE.

Mardi le 31 Janvier.

A notre salle d'encan, 253 rue et faubourg St. Jean, Québec.

Magnifique Piano carré, de 7 octaves, boîte en bois de rose, richement sculpté, ameublement de Salon à la Louis XVI fini au poli français, ameublement de Parloir patron rose, grand Miroir de trumeau de 6 1/2 pieds, plasse Anglaise Cadres dorés richement ornés, Sofa Français, Chromos, Bâtière, Tables de Centre desmés en marbre d'Italie, magnifique Saldboard, en Noyer noir poli français, richement sculpté, grande Table à dîner extensive, Chaises de Salle à manger perforee, Tapis de Bruxelles, Tapis de tapisserie service à dîner en pierre, servi e à thé en porcelaine, Huîtres, Plateaux en Argent, Corbeilles, Contellerie, Verrier, magnifique ameublement de chambre à coucher en Noyer noir desmés en marbre, aussi en frêne garni en Noyer noir, Matelas pour Crin, Conchettes doubles et simples, magnifique bureau d'office pour hommes de profession et une grande quantité d'autres effets.

Cette immense vente à l'encan aura lieu mardi le 31 janvier à notre salle d'encan rue et faubourg St. Jean. Une grande partie de ces meubles sont neufs, et d'un fini parfait, et seront vendus avec garanti.

Les amateurs de beaux et de bons effets sont invités à venir visiter notre salle.

Tout sera visible lundi le 30, de 2 à 4 heures du soir. Le Piano sera visible en tout temps. Des chaises seront réservées pour les dames.

La vente commencera à 2 heures précises.

OCT. LEMIEUX & CIE. Encanteurs.

25 janvier 1882.

VENTE PAR ENCAN

MARDI, le 7 de Février prochain, à 10 heures, en... sur les lieux, par les soussignés, d'un terrain d'un arpent de front sur environ 100 pieds de profondeur, situé au coin des rues St. Valer et St. Sauveur, Banlieue, vis-à-vis l'Hôpital du Sacré-Cœur, avec une grande maison en bois à deux étages, fournie de quinze places, arbrées, ornements etc. le tout très convenable soit pour une manufacture, soit pour une maison de commerce, ou pour une ou deux résidences privées.

OCT. LEMIEUX & CIE. Encanteurs & C.

27 décembre 1881.

Compagnie d'Assurance de Québec contre le Feu.

On fait savoir par le présent que l'Assemblée Annuelle des Actionnaires se tiendra au BUREAU DE LA COMPAGNIE, LUNDI, le 6ème jour de FEVRIER prochain, à DEUX heures de l'après-midi, où il sera alors soumis un état des affaires, et pour l'Election des Directeurs.

Par ordre. W. L. FISHER Secrétaire.

Québec, 21 janvier 1882—2s

A LOUER.

Une de ces magnifiques résidences situées sur la Terrasse Hamel, Grand Allée, occupée à l'heure qu'il est par M. Arthur H. Murphy.

S'adresser à E. G. CANNON, N. P.

21 janvier 1882.

A LOUER.

Le magasin dernièrement occupé, rue St. Paul, par M. George Brousseau, ferblantier.

S'adresser à ARTHUR H. MURPHY.

21 janvier 1882.

HUITRES FRAICHES

DE BALTIMORE Reçues tous les matins et vendues à 25 CENTS LA PINTÉ

AU NO. 12, RUE ST. JEAN.

E. ROUMILHAC.

12 janvier 1882—15

GOELETTE A VENDRE.

Golette des Pilotes No. 2, "Sir E. P. Tache," avec tous ses agrès (est excepté) la dite Golette est actuellement en quartier d'hiver au chantier de M. Marquis, à St. Joseph de Lévis.

S'adresser pour information au BUREAU DES PILOTES, Québec.

OU à M. AUGUSTE DESPRES, Surintendant des Pilotes, Résidant à St. Joseph de Lévis.

13 janvier 1882.

A. E. COURCHESNE

CALLIGRAPHE Pensionnat, Université Laval, QUÉBEC.

Ouvrages spéciaux exécutés avec une perfection remarquable. 23 janvier 1882—15p

TROIS MAISONS A VENDRE.

Une située au coin des rues Hermine et Bayard, pour un bon poste de commerce, les deux autres résidences privées, une rue Barot et l'autre rue Metcalf. Conditions avantageuses.

S'adresser à JOSEPH DECHENE, No. 100 rues Hermine et Bayard, St. Sauveur, Ou à G. T. Tremblay, notaire, rue St. Jean, Ou à Ls. Leclerc, notaire, rue la Couronne.

17 janvier 1882—15

LE PORTE-DRAPEAU

Le régiment était en bataille sur un talus du chemin de fer, et servait de cible à toute l'armée prussienne massée en face, sous le bois.

C'est qu'il en pleuvait du fer sur ce talus! On n'entendait que le crépitement de la fusillade, le bruit sourd des gamelles roulant dans le fossé, et les balles qui vibraient longuement d'un bout à l'autre du champ de bataille.

Vingt-deux fois elle tomba... Vingt-deux fois sa hampe encore tiède, échappée à une main mourante, fut saisie, redressée; et lorsqu'au soleil couché, ce qui restait du régiment — à peine une poignée d'hommes — battit lentement en retraite, le drapeau n'était plus qu'une guenille aux mains du sergent Hornus, le vingt-troisième porte-drapeau de la journée.

II

Ce sergent Hornus était une vieille bête à trois brisques, qui savait à peine signer son nom, et avait mis vingt ans à gagner ses galons de sous-officier.

Ce fut le seul orgueil de cette vie d'humilité. Du coup la taille du vieux trouper se redressa. Ce pauvre être habitués à marcher courbé, les yeux à terre, eut désormais une figure fière, le regard toujours levé pour voir flotter ce lambeau d'étoffe et le maintenir bien droit, bien haut au-dessus de la mort, de la trahison, de la déroute.

Vous n'avez jamais vu d'homme si heureux qu'Hornus les jours de bataille lorsqu'il tenait sa hampe à deux mains, bien affermie dans son étui de cuir.

III

Puis septembre arriva, l'armée sous Metz, le blocus, et cette longue halte dans la boue où les canons se rouillaient, où les premières troupes du monde, démoralisées par l'inaction, le manque de vivres, de nouvelles, mouraient de fièvre et d'ennui au pied de leurs faisceaux.

plein de courage, de patience, rapportant, sous sa tente trempée, des rêves de bataille, de marche en avant, avec les trois couleurs toutes grandes déployées flottant là-bas sur les tranchées prussiennes.

Un ordre du jour du maréchal Bazaine fit crouler ces illusions. Un matin, Hornus, en s'éveillant, vit tout le camp en rumeur, les soldats par groupes, très abimés, s'excitant avec des cris de rage, des poings levés tous du même côté de la ville, comme si leur colère désignait un coupable.

IV

La aussi il y avait une grande animation. Gardes nationaux, bourgeois, gardes mobiles criaient, s'agitait. Des députations passaient, frémissantes, se rendant chez le maréchal, Hornus, lui, ne voyait rien, n'entendait rien.

"M'enlever mon drapeau... Allons donc! Est-ce que c'est possible? Est-ce qu'on a le droit? Qu'il donne aux Prussiens ce qui est à lui, ses carrosses dorés, et sa belle vaisselle plate rapportée de Mexico! Mais ça, c'est à moi... C'est mon honneur. Je défends qu'on y touche."

Tous ces bouts de phrases étaient hachés par la course et sa parole bégue; mais au fond il avait son idée, le vieux! Une idée bien nette, bien arrêtée, prendre le drapeau, l'emporter au milieu du régiment, et passer sur le ventre des Prussiens avec tous ceux qui voudraient le suivre.

Quand il arriva là-bas, on ne le laissa pas même entrer. Le colonel, furieux lui aussi, ne voulait voir personne... mais Hornus ne l'entendait pas ainsi.

Il jurait, criait, bousculait le planton: "Mon drapeau... je veux mon drapeau..." A la fin une fenêtre s'ouvrit:

"C'est toi, Hornus?" "Oui, mon colonel, je..." "Tous les drapeaux sont à l'arsenal... tu n'as qu'à y aller, on te donnera un reçu!" "Un reçu?... Pourquoi faire?" "C'est l'ordre du maréchal..." "Mais, colonel..." "F... moi la paix..." et la fenêtre se referma.

Le vieil Hornus chancelait comme un homme ivre. "Un reçu... un reçu..." répétait-il machinalement... Enfin il se remit à marcher, ne comprenant plus qu'une chose, c'est que le drapeau était à l'arsenal et qu'il fallait le ravoir à tout prix.

V

Les portes de l'arsenal étaient toutes grandes ouvertes pour laisser passer les fourgons prussiens qui attendaient rangés dans la cour. Hornus en entrant eut un frisson. Tous les autres porte-drapeaux étaient là, cinquante ou soixante officiers, navrés, silencieux; et ces voitures sombres sous la pluie, ces hommes groupés derrière, la tête nue; on aurait dit un enterrement.

Dans un coin, tous les drapeaux de l'armée de Bazaine s'entassaient, confondus sur le pavé boueux. Rien n'était plus triste que ces lambeaux de soie voyante, ces débris de franges d'or et de hampes ouvragées, tout cet attirail glorieux jeté par terre, souillé de pluie et de boue.

Et vous vous en alliez ainsi, ô saintes loques glorieuses, déployant vos déchirures, balayant le pavé tristement comme des oiseaux aux ailes cassées! Vous vous en alliez avec la honte des belles choses souillées, et chacune de vous emportant un peu de la France. Le soleil des longues marches restait entre vos plis pressés. Dans les marques des balles vous gardiez le souvenir des morts inconnus, tombés au hasard sous l'étendard visé... "Hornus, c'est à toi... On t'appelle... va chercher ton reçu..."

Il s'agissait bien de reçu! Le drapeau était là devant lui. C'était bien le sien, le plus beau, le plus mutilé de tous... Et en le revoyant il croyait être encore là haut sur le talus. Il entendait chanter les balles, les gamelles fracassées et la voix du colonel: "Au drapeau, mes enfants!"

De penser à cela, tout le sang de son cœur lui sauta à la tête. Ivre, éperdu, il s'élança sur l'officier prussien, lui arracha son enseigne bien aimée qu'il saisit à pleines mains; puis il essaya de l'élever encore, bien haut, bien droit en criant: "Au dra..." mais sa voix s'arrêta au fond de sa gorge. Il sentit la hampe trembler, glisser entre ses mains. Dans cet air las, cet air de mort qui pèse si lourdement sur les villes rendues, les drapeaux ne pouvaient plus flotter, rien de fier ne pouvait plus vivre... Et le vieil Hornus tomba foudroyé.

ALPHONSE DAUDET



LE GRAND REMEDE ALLEMAND POUR RHUMATISME

La Névralgie, Sciatique, Lumbago, le Mal de Reins, Douleurs de l'Estomac, la Goutte, l'Esquinancie, l'Inflammation du Gosier, Enflures et Foulures, Brûlures, Echaudements, Douleurs générales du Corps, et pour le Mal de Dents, d'Oreilles, pour Rieds et Oreilles Glacées, et pour toutes autres Douleurs et Maux.

Aucune préparation sur la terre est égale à l'huile St-Jacob comme remède externe sain, certain, simple et bon marché. L'essai coûte peu, seulement la petite somme de 50 cents, et tous ceux souffrants de douleurs peuvent avoir une preuve positive du mérite que cette médecine réclame.

Les directions sont publiées dans onze langues différentes.

Vendu Par Tous Les Droguistes Et Commerçants De Médecines. A. VOGELER & CIE. Baltimore, Md., U. S. A. 10 octobre 1881

AVIS

La Société du Crédit Foncier Franco-Canadien demandera, à la prochaine session de la Législature de Québec, des amendements à son acte d'incorporation, dont quelques-uns concernent la régie de la Société et d'autres, nécessaires par l'extension de ses opérations dans les autres Provinces de la Paissance, et pour rendre son acte d'incorporation conforme aux pouvoirs que le Parlement du Canada lui a conférés.

L'Administrateur-Délégué. J. WURTELE. Québec, ce 28 décembre 1881. 7 janvier 1882.

AVIS

Avis est par le présent donné que le Septor Haydn de Québec demandera une acte d'incorporation à la prochaine session de la Législature de Québec. Québec, 3 janvier 1882.

VENTE ABSOLUMENT SANS RÉSERVE

AYANT L'INTENTION DE QUITTER QUÉBEC aussitôt que j'aurai disposé de mon fonds de commerce, j'ai résolu de l'écouler Aussi vite que possible

UN IMMENSE SACRIFICE!!

ETANT FAITE DE BONNE FOI, DE GRANDES CHANGES SERONT OFFERTES AUX ACHÉTEURS, attendu que tout l'assortiment doit être vendu.

JOHN LAMB

Edifices de la Young Men's Christian Association, Vis-à-vis le Marché Montcalm. 12 janvier 1882—1m

LA SOCIÉTÉ PERMANENTE DE CONSTRUCTION DES ARTISANS

FONDÉE EN 1875 CAPITAL PERMANENT - - - - - \$100,000 MOBILE ACCUMULANT - - - - - 45,406 Surplus au fond permanent, 31 mars 1881..... \$8,520.78 do accumulant, 31 mars 1881..... 2,598.46 Total surplus..... \$11,119.48 BUREAU: 105, RUE ST. PIERRE, BASSE-VILLE, QUÉBEC.

DIRECTEURS:

S. LESAGE, cor., président. J. FLAMONDON, cor. E. R. FRECHETTE, cor. J. ARCHER, cor. J. A. DEFOV, cor. JEAN BLANCHET, cor., U. R., M. P. P. vice-président. GEORGE PAQUET, cor. OCTAVE MIGNER, cor. CYRILLE DUQUET, cor.

BANQUE DE LA SOCIÉTÉ: "LA BANQUE NATIONALE"

Cette société continue de faire des avances sur garantie hypothécaire à des conditions avantageuses.

A. J. AUGER, Secrétaire-Trésorier.

Québec, 14 janvier 1882—1m

Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien

La COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE CANADIEN offre à vendre des terres dans la FERTILE CONTRÉE de Manitoba et le Territoire du Nord-Ouest, moyennant certaines conditions de culture, à raison de \$2.50 L'ACRE.

Le prix d'achat est payable au sixième comptant et la balance en cinq versements annuels avec intérêt à six pour cent.

UNE REMISE DE \$1.25 L'ACRE est allouée pour la culture, tel que décrit dans les règlements agraires de la Compagnie.

LES TITRES DE PROPRIÉTÉ.

de la Compagnie, que l'on peut se procurer dans toutes les agences de la Banque de Montréal, et dans les autres institutions financières du Canada, seront

Recus a dix pour cent de prime

sur leur valeur au pair, plus les intérêts composés, pour et en paiement du prix d'achat, diminuant d'autant par conséquent le prix de la terre pour l'acheteur. Des conditions spéciales seront faites aux compagnies d'émigration et d'agriculture. Pour copies des règlements agraires et autres détails, s'adresser au commissaire des terres de la Compagnie, JOHN McTAVISH, à Winnipeg, ou au sous-général (Par ordre des directeurs.) Charles Drinkwater, Secrétaire.

MONTREAL, 1 décembre 1881. 16 décembre 1881

Labor omnia vincit!

L'EMULSION DE PUTTNER

a surpassé toutes les autres préparations pour la grande réputation médicale qu'elle a obtenue, et immédiatement après en avoir fait usage, on demeure convaincu que ce n'est pas une médecine fautive, mais qu'au contraire elle fait tout le bien promis.

Lirez ce qu'en dit le Révd. P. J. Filiu: WEYMOUTH, N.-E., 6 mai 1881.

C. E. PUTTNER, M. P. — Cher monsieur: J'ai fait usage, ainsi que les membres de ma famille, de votre Emulsion et je dois dire que j'en ai été parfaitement satisfait. L'essai coûte peu, seulement la petite somme de 50 cents, et tous ceux souffrants de douleurs peuvent avoir une preuve positive du mérite que cette médecine réclame.

Les directions sont publiées dans onze langues différentes.

Vendu Par Tous Les Droguistes Et Commerçants De Médecines. A. VOGELER & CIE. Baltimore, Md., U. S. A. 10 octobre 1881

EMULSION DE PUTTNER

JUSTICE QUI C'EST EN REMÈDE SOUVERAIN. HALIFAX, N.-E., 7 fév. 1881.

C. E. PUTTNER, M. P. — Cher monsieur: Mon médecin m'ayant recommandé votre Emulsion, et en ayant fait usage, pendant quelque temps, j'estime que c'est un remède souverain. Elle m'a guéri en moins de temps que n'aurait pu le faire toute autre médecine dont j'ai fait usage antérieurement. La digestion en est en outre très facile.

Votre dévoué. MEX. A. GLASS, 97 rue, Cornwallis.

L'EMULSION DE PUTTNER

EST LE GRAND DESIDERATUM. C. E. PUTTNER, M. P. — Cher monsieur: J'éprouve un plaisir réel à dire qu'ayant eu occasion de faire usage de l'Emulsion d'huile de foie morue combinée par M. E. Puttner et contenant comme il est dit, du fer, j'ai trouvé que c'était le remède par excellence pour toutes les maladies qui requièrent le traitement en question. Elle est aussi agréable au goût, chose très désirable dans les préparations à l'huile de foie de morue.

ARTHUR LAWSON, M. D., M. R. C. S. etc., Médecin à l'Asile des aveugles et Professeur de chirurgie au Collège Médical de Halifax.

DEMANDEZ L'Emulsion d'huile de foie de morue DE PUTTNER

COMBINÉE D'HYPHOSPHITES, ETC. Prix - - - 50 cents.

En vente à Québec chez Edmond Giroux & frère, R. McLeod, LaRoche & Cie., et chez tous les pharmaciens. Adresse: Compagnie d'Emulsion de Puttner, Halifax, N.-E., 7 janvier 1882.

AVIS PUBLIC.

Avis est par le présent donné qu'à la prochaine session de la Législature de la Province de Québec, il sera présenté un bill pour permettre à Prudent Boité et autres de construire un pont sur la Rivière du sud communiquant de la terre de Israël Boulet à la terre de Jean Gironde en la paroisse de St. François, district de Montmagny avec le droit de prélever des péages, et le privilège exclusif de pont sur la dite rivière dans les limites de la dite paroisse St. François. BOSSÉ & LANGUEDOC. Procureurs des Requerants. 4 janvier 1882—1m

AVIS

Est donné par les présentes qu'il sera introduit devant le Parlement de la Paissance, à sa prochaine session une loi pour ratifier et confirmer les résolutions de "La Compagnie du chemin de fer de la Rivière Nord" du douzième jour d'octobre et deuxième jour de Novembre mil huit cent quatre-vingt et quinze, ayant pour but de transférer à la province de Québec toute propriété de la dite Compagnie dans son chemin de fer lors en voie de construction entre les cites de Québec et Montréal, et les droits s'y rattachant; et aussi pour ratifier et confirmer l'acte de cession et transport passé par la Compagnie du chemin de fer de "Montréal, Ottawa et Occidental" le sixième jour de Novembre mil-huit-cent-soixante et quinze, devant M. Louis N. Dumouchel, notaire, au gouvernement de la province de Québec, de toute la propriété de la dite Compagnie dans son chemin de fer alors en voie de construction entre Montréal et Aylmer avec un embranchement vers St. Jérôme, et les droits s'y rattachant.

J. A. CHAPLEAU, Commissaire des chemins de fer. Québec, 20 décembre 1881. 21 décembre 1881—2m



JOS DONATI WATCH-MAKER & JEWELLER

PRESENTS DE HAUT GOUT

Riches nouveautés! Horloges et Bijouterie de grande valeur

JOSEPH DONATI, 158, rue St-Jean, 241, rue St-Paul,

[VIS A VIS LA GARE DU CHEMIN DE FER DU NORD.]

M. DONATI vient de recevoir à ses deux magasins, à l'occasion des fêtes de Noël et du Jour de l'An, le plus riche assortiment d'horloges et bijoux qu'il y ait dans Québec.

M. DONATI a des horloges françaises d'un goût tout nouveau et des plus riches. Le pendule de ces horloges est formé par une balancière où est écrit un amour doré.

Le choix de montres, bagues, bracelets et autres bijoux est des plus riches et des plus variés. Les amateurs qui désirent se procurer de beaux présents pour Noël et le Jour de l'An, feront bien d'aller faire une visite à M. DONATI.

M. DONATI a des montres depuis la somme de \$5.00 jusqu'à \$20.00 et des horloges depuis \$1.00 jusqu'à \$30.00. Tous ces articles sont marqués à une grande réduction à l'occasion des fêtes de Noël et du Jour de l'An, et la vente à réduction durera tout le mois aux deux magasins.

Les montres, horloges, bijoux, boîtes de musique et de chimie sont réparés avec une attention toute particulière à des PRIX TRÈS MODÉRÉS. 6c, 1881—2m